



Compte Rendu CTL n°3 du 26 mars 2021

Lors du CTL n°2/2021 du 21 janvier, Solidaires et CGT Finances Publiques ont proposé de ne pas retenir le 12 novembre 2021 comme un pont naturel. Ils estimaient que cette date, en dehors des vacances scolaires, obligeait les agents à consommer un jour de congés.

Suite aux nombreuses réactions des agents du département, FO DGFIP a demandé à ce que la situation du pont naturel du 12 novembre soit revue.

En effet, cette année, seuls 2 ponts naturels sont possibles. Pour FO DGFIP, ne pas accorder le 12 novembre dans la situation actuelle (télétravail, pandémie) aurait inévitablement conduit à des arbitrages source de tensions dans les services.

Le Président a finalement décidé d'octroyer ce jour comme la majorité des départements.

Présentation du compte rendu d'exécution budgétaire 2020 et du document prévisionnel de gestion 2021

Le budget de l'année 2020 n'a pas pu être consommé en totalité compte tenu des difficultés liées à la crise sanitaire (entreprises à l'arrêt, commandes retardées...). Ainsi, ce sont 26 500€ qui ont été restitués à la DG sur un budget de 1 180 342,78€.

Les opérations marquantes de l'année 2020 ont été :

- Les travaux au SDIF de Lure pour un total de 46 250€
- Les investissements pour poursuivre le renouvellement du parc informatique (doubles écrans).

Nous noterons avec étonnement le terme de « sac à dos » utilisé pour les CDL et agents itinérants dans les Établissements France Service. Pour FO DGFIP, ce terme imagé traduit la vision de notre Direction sur l'avenir de nos métiers.

Malgré toutes les injonctions pour faire du télétravail la norme et non l'exception, il faudra encore un peu de patience. Les doubles écrans ne sont compatibles qu'avec certaines connexions et applicatifs (VPN10). En effet, la technologie actuelle ne permet pas un véritable télétravail identique au travail en présentiel.

L'affranchissement reste le premier poste de dépense (24 % du budget soit 304 277€) malgré des économies importantes réalisées (envoi en tarif Ecopli...). Une partie de ces économies a permis de financer notamment le renouvellement du parc automobile avec l'achat de 2 véhicules électriques.

Du papier recyclé mais grisé, des voitures électriques, la DGFIP tente de rentrer par

la petite porte d'un système écoresponsable.

Pour information, les frais de déplacements sont restés stables (223 248€) malgré le confinement. Ceci s'explique par les remboursements des frais de repas engagés et les frais liés aux intérim et renforts de personnels.

Les énergies et fluides représentent 145 694€, en diminution de 16 % par rapport à 2019. Pourtant, l'absence de gel hydroalcoolique en temps et en heure a généré une surconsommation d'eau liée au lavage fréquent des mains !

Concernant la mise en place du NRP, ceci se traduit par des dépenses supplémentaires : déménagements des sites, installation des CDL, smartphones, mise en place des SGC... Ces dépenses nous ont été présentées comme un investissement sur l'avenir !

Pour 2021, le budget ressemblera à celui de 2020. Peu de pistes d'économies sont possibles compte tenu du contexte sanitaire et les fermetures de postes n'y contribueront sans doute jamais.

Règles de gestion de la taxe sur la valeur vénale des immeubles (TVVI)

À compter du 01/04/2021, les entreprises non établies en France ont l'obligation de télédéclarer la TVVI sur les immeubles détenus en France.

Pour la Haute Saône, l'impact est très marginal au sein de nos SIE et ne représente pas de charge de travail supplémentaire.

Questions Diverses

→ Nous vous invitons à aller consulter la page Ulysse 70 pour constater que la fusion des SPF s'est déroulée dans les meilleures conditions.

FO DGFIP a fait remarquer qu'il était dommageable qu'aucun compte rendu n'ait pu être lu en ce qui concerne les mises en place des SGC et fusions des SIP, SIE.

Chaque fusion ou transformation nécessite un investissement important de la part de tous les agents que notre Président a reconnu en séance. Malgré la pandémie, une reconnaissance en présentiel du Directeur pour motiver et remercier les équipes aurait été la bienvenue. Nul doute que cet oubli sera réparé pour les prochaines opérations !

→ Le classement des postes comptables actualisé et projeté au 31/12/2021 sera communiqué prochainement aux chefs de services.

→ Le marché national entre les régies et la Banque Postale se met en place. Une nouvelle fois, la DGFIP transfère nos missions à un prestataire privé. Outre, les contraintes techniques, cette mission sera payante pour les collectivités (achats des sacs pour la monnaie). Généreuse, notre Direction finance ces dépenses pour une année !

→ La réunion de préparation de la campagne IR aura lieu lundi 29 mars après midi. Les modalités de mise en œuvre y seront détaillées.

→ À partir du 15/06/2021, de nouvelles règles du télétravail vont être édictées. La demande se fera directement via SIRHIUS sans le besoin d'une convention formelle. Les modalités seront précisées après le Comité Technique de Réseau début avril. Il nous a été ré-affirmé que le télétravail se ferait sur la base du volontariat et que la spécificité de notre département rural ne permettra pas l'obtention de taux identiques aux départements urbains (Département 70 : 22 % de télétravailleurs // moyenne nationale : 28-30%).

N'hésitez pas à nous faire remonter vos problèmes.

→ FO DGFIP a évoqué les difficultés rencontrées sur les SGC de Luxeuil, SIP de Lure et Vesoul. La masse de travail importante rend le travail inintéressant et démotive les agents. À ceci s'ajoutent les difficultés techniques liées aux dysfonctionnements informatiques récurrents.

Pour la Direction, il s'agit d'une période transitoire, mais il conviendra de s'adapter à une forme de taylorisation du travail.

Le Nouveau Randonneur Poly Vaillant



Les Elus : Julie BOILEAU, Marie Catherine LEGRAND, Brigitte FAIVRE

Expert : Pascal BAULLARD